Trente-neuvième année, N° 42. Le numéro 10 centimes Vendredi 20 février 1942.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

	9 cts le mm.
Valais et de Bex à Villeneuve	
Suisse	11 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	20 » »
» Suisse	25 » »
Mortuaires	16 » »

LE NOMBRE ET LA VALEUR

Nous avons reçu une lettre très amusante et très curieuse d'un observateur qui n'a pas froid aux yeux pour employer la piquante expression des gens simples.

Dans un récent article, nous avions relevé que le recensement opéré en décembre dernier et qui a été nos souhaits de nouvelle année, ramenait la composition du Conseil national au chiffre de 195 que l'on avait cru réduire.

Notre correspondant, prenant prétexte d'une boutade que nous avions lancée et de laquelle il résultait que le boucan et le tumulte naissaient du nombre, propose de tenir les séances de la Chambre à cinq heures du matin, augurant, de cette décision, qu'il y aurait encore plus de fauteuils vides que nous en montre la photographie, truquée ou non, de M. Pfändler.

C'est une idée qui en vaut une autre, mais nous doutons bien qu'elle puisse être prise en considération, nos parlementaires sommeillant encore, à cette heure-là, dans les bras de leurs anges gardiens, en admettant que les anges veuillent bien se charger d'un aussi lourd fardeau.

Il est de notoriété publique que les séances de relevée, par exemple, sont très peu fréquentées. Celles qui seraient tenues au son de l'*Angelus* du matin le seraient, bien entendu, encore moins.

N'y viennent à ces séances de relevée que les députés qui ont fait le serment de ne jamais manquer une séance du Parlement — il y en a encore de ces consciencieux-là — et un ou deux conseillers d'Etat ou, à Berne, un ou deux conseillers fédéraux.

Sauf de rares exceptions, l'ordre du jour ne comporte ordinairement pas des questions passionnantes.

Ce sont des liquidations.

Personnellement, nous nous élevions contre ce manque d'assiduité, souvent excusable et parfois justifiable.

Notre spirituel et fantaisiste correspondant s'en félicite, lui, ayant assisté à une ou plusieurs séances de relevée du Grand Conseil.

Ces séances — est-ce de l'ironie ? — lui ont laissé une excellente impression.

Les discussions prenaient l'air gentil d'une dicussion entre amis qui causent sur des sujets qui les divisent, mais bien résolus à ne pas se fâcher pour de bon. Pas d'éclats de voix, pas de reproches grandiloquents, pas de méchancetés pour faire monter à l'arbre.

Tels sont les sentiments de notre correspondant.

Il y a évidemment du vrai, beaucoup de vrai, dans cette constatation.

Nous pourrions ajouter que les députés présents, souvent si rares que le *quorum* n'est pas atteint, sont ceux-là même qui s'intéressent à l'objet en discussion et en connaissent la matière.

Il n'y a jamais beaucoup de monde dans les tribunes, pas plus au Parlement fédéral que dans nos modestes parlements cantonaux. Il y en a encore moins aux séances de relevée.

C'est assez dire que l'on ne peut pas songer à faire des effets pour la galerie.

Il y a là un exemple très curieux et très caractéristique de la vérité de la fameuse théorie sur la psychologie des foules.

Selon cette théorie, on le sait, la violence naturelle des sentiments, de l'action de l'individu, soit pour le bien soit pour le mal, s'accroît en quelque sorte, pour chacun, en proportion du nombre.

La science psychologique n'a, d'ailleurs, guère fait, sous ce rapport, que de donner une forme pédante à une vérité que le bon sens populaire avait découverte depuis longtemps et traduite notamment en ce dicton : « Plus on est de fous, plus on s'amuse ».

Seulement, la fonction des députés n'est pas de rire à la façon du dicton.

C'est encore ce que M. Delacoste avait fait remarquer au Grand Conseil à propos d'un incident.

La conclusion de la lettre de notre correspondant, c'est que plus il y aura de députés au Conseil national moins bien en iront les mœurs parlementaires.

Nous n'irons pas tout à fait jusque-là.

Nous nous rappelons toutefois avoir lu jadis, dans la *Revue des Deux-Mondes,* une étude de M. Faguet sur le mal du parlementarisme et les remèdes à y apporter.

Un de ces remèdes, c'était la réduction des membres du Parlement.

M. Faguet parlait pour la France qui comptait alors 680 députés pour quelque 40 millions d'habitants.

Qu'aurait-il dit de la Suisse qui va en compter près de 200 pour 4 millions d'habitants ?

Mettre les séances à cinq heures du matin, comme le propose notre correspondant, supprimerait incontestablement bien des interventions et bien des discours, car même le réveil-matin du moine dont parle Louis Veuillot, dans son *Pèlerinage de Suisse,* n'arriverait pas à tirer nos honorables représentants du sommeil des... Justes.

Ch. Saint-Maurice.

LA GRANDE VOIX DE L'EGLISE

On nous écrit :

Beaucoup de gens, en Suisse romande, ne se rendent pas compte du danger auquel le catholicisme est exposé en Europe. Pas n'est besoin de penser au bolchévisme. Le danger est plus proche et non moins grave, parce que l'adversaire use de subterfuges et de camouflages.

Les évêques allemands, par exemple, se plaignent amèrement de la lutte sournoise mais incessante que les partisans de l'ordre nouveau mènent contre les Eglises chrétiennes. Mgr de Galen, l'intrépide évêque de Münster en Westphalie, a dénoncé en trois sermons, fort courageux, la persécution à laquelle les fidèles sont exposés de la part des organes du parti au pouvoir. L'archevêque de Fribourg en Brisgau, Mgr Gröber, n'a pas été moins clairvoyant. Il affirme que la situation est telle que la révolution religieuse actuelle dépasse dans ses buts celles du 16me siècle, puisqu'elle attaque les principes mêmes de la religion chrétienne et tend à fonder une nouvelle religion raciste.

Il dit textuellement :

« Un optimisme bien pardonnable m'avait fait espérer que la guerre actuelle mettrait fin aux tracasseries et aux persécutions des Eglises chrétiennes. Je me suis trompé. Il me semble que depuis la guerre, la lutte entre le christianisme est devenue plus agressive, plus violente. On ne saurait le répéter assez haut ; il s'agit aujourd'hui de l'existence de la religion et de la culture chrétienne en Europe ».

Les évêques de Hollande ne sont pas moins explicites. Ils protestent contre les vexations que les déteneurs actuels du pouvoir font subir à l'Eglise catholique. Ceux-ci ont supprimé le Radio-émetteur catholique... les journaux catholiques. Ils ont enlevé aux religieux et religieuses la possibilité de tenir l'école. Ils ont défendu toute activité à la ligue ouvrière catholique.

Les évêques élèvent leur voix et protestent publiquement contre les actes tyranniques auxquels les fidèles sont soumis, par le fait qu'on veut leur inculquer une doctrine qui est en contradiction flagrante avec la vérité chrétienne.

Qui ne connaît le sort réservé aux Polonais et aux Slovènes catholiques, chassés de leurs foyers et condamnés à l'extinction complète de leur race dans les pays occupés ?

On est attristé de voir les illusions de ceux qui croient encore à la croisade sainte de la guerre actuelle.

La grande voix de l'Eglise ne cesse de nous rappeler les tristes réalités de l'heure présente, où les persécuteurs de l'Eglise, et les destructeurs du christianisme en Europe, s'affichent du beau nom de Croisés.

La grande voix de l'Eglise ne ment pas, car elle n'est pas au service de la propagande de guerre, mais au service de la vérité.

D. P.

PERSPECTIVES

Opérations militaires et diplomatiques préparent partout des combats décisifs

Un avis à la Turquie

On assiste présentement à un vrai branle-bas de guerre dans la guerre. Confiant dans ses succès acquis l'Axe s'apprête à porter le coup suprême à ses adversaires, car il importerait pour lui d'en finir cette année. Et, « en face » où l'on a « tout le temps » on panse ses blessures, on se prépare à « tenir le coup »... Les remous de Singapour n'ont pas fini de secouer l'Angleterre. Le Cabinet Churchill est toujours sur la sellette et il n'est pas sûr que le Premier britannique — lui-même indiscuté — retrouve, la semaine prochaine, l'unanimité de la Chambre des Communes...

EN BIRMANIE

La bataille pour la route de Birmanie est engagée. Elle est, plutôt, à son point culminant. Sur terre comme dans les airs, les Japonais font un effort total pour rompre les positions britanniques sur le fleuve Bilin. Ils ont réussi à franchir cet obstacle sur plusieurs points. La situation est particulièrement dangereuse à l'aile gauche britannique où les troupes indiennes ont passé à la contre-attaque à la baïonnette.

Les troupes chinoises ont aussi maintenant passé à la contre-offensive en direction de Xieng-Mai, à 90 km. de la frontière birmane. Elles sont appuyées par un important contingent de chasseurs et les bombardiers les plus lourds qui aient été encore engagés en Birmanie. Xieng-Mai est la seconde en importance des villes de la Thaïlande. Elle est actuellement le G. Q. G. de deux brigades d'infanterie de l'air et de parachutistes japonais.

C'est la défense de la Chine qui est en jeu. Ordre a été donné en conséquence à toutes les troupes de résister jusqu'au bout, de lutter jusqu'au dernier homme.

On peut compter que tant Anglais que Chinois se défendront à outrance, mais la libre disposition du territoire indochinois et thaïlandais donne aux Japonais un avantage considérable pour développer et nourrir leur offensive. Les Britanniques, par contre, ne disposent que de communications assez médiocres avec la Birmanie ou l'Inde. Le commandement britannique cherche évidemment surtout à gagner du temps pour permettre aux renforts d'arriver, tant d'Inde que de Chine. Après avoir tenu le plus longtemps possible sur le fleuve Salouen, il a replié ses troupes plus à l'ouest, derrière le fleuve Bilin, où elles sont déjà vivement attaquées par les Japonais. L'inconnue du problème est la coopération chinoise. Une puissante armée chinoise pénétrant en Thaïlande ou en Indochine par le nord, menacerait sérieusement le flanc droit et les arrières de l'offensive japonaise, mais, là aussi, la médiocrité des communications ne permet pas aux Anglais de grands espoirs.

Et le Japon — qui, par ailleurs, a déjà virtuellement conquis Sumatra et menace Java — tient à barrer aux Britanniques la route de Chine et à s'ouvrir à lui-même celle des Indes...

EN RUSSIE

En Russie également on s'attend à de nouvelles opérations de grande envergure. D'après Moscou, via United Press, les troupes soviétiques continuent à approcher de la frontière polonaise. Elles auraient réussi, après de violents combats, à traverser la plupart des lignes allemandes qui étaient protégées par plusieurs villages fortifiés. Bien que le haut commandement russe ne donne aucun détail ni les noms des localités qui viennent d'être prises, les milieux militaires moscovites admettent qu'il s'agit là d'opérations de grande envergure.

Sur le front de Leningrad, la vigoureuse offensive russe continue. Il est probable — ? — que Schlusselburg est déjà tombé aux mains des Soviets.

Des combats acharnés sévissent toujours sur la presqu'île de Kertsch, sans qu'il y ait eu, jusqu'ici, une décision.

Et c'est ce qui importe. Pas de décision, les Allemands « tiennent » et mettent au point leur grande offensive du printemps... ou de l'été... Le choc sera de taille...

EN AFRIQUE

En Afrique enfin une grande bataille est aussi « dans l'air ». Le correspondant particulier d'Exchange Telegraph estime que la pause actuelle ne signifie nullement que, tant le général Rommel que le général Auchinleck, aient l'intention de se cantonner dans une tactique purement défensive. Des indices sûrs permettent au contraire de dire que la reprise de la bataille est imminente et que cette rencontre sera la plus importante de toutes celles qui se sont livrées jusqu'ici dans l'Afrique du nord.

Pour des raisons inconnues, le général Rommel a retiré toutes ses troupes jusqu'à environ 25 km. à l'ouest de Gazala. On admet que ce léger repli a pour but de permettre la réorganisation des colonnes d'attaque. Mais ces préparatifs ne dureront probablement pas bien longtemps encore, car le temps actuel est particulièrement favorable pour l'emploi des engins blindés. L'arrivée de plusieurs gros convois a considérablement renforcé la puissance des unités blindées anglaises.

A ce propos, et concernant particulièrement l'attaque de convois britanniques en Méditerranée, on souligne à Londres que chaque fois que les Britanniques essaient de passer des convois à travers la Méditerranée, c'est que la cargaison est importante. Cette fois il semble qu'il s'agirait de plusieurs convois, ce qui indiquerait que les envois ont été plus importants qu'on l'avait d'abord pensé. L'Axe a dû réaliser ce fait et c'est ainsi que l'on explique la tentative d'intercepter les convois avec des forces navales.

Evidemment, on est tenté de penser que les convois transportaient du matériel pour les armées de Libye, mais à Londres on garde un silence absolu à ce sujet. Les milieux bien informés pensent cependant que la destination du matériel n'était pas la Libye, mais d'autres régions menacées.

(Quant au ravitaillement prétendu du général Rommel par la France, le ministre de Brinon l'a catégoriquement réfuté. Questionné, en outre, sur la position du maréchal Pétain contre le bolchévisme, M. de Brinon a dit : « Le maréchal Pétain ne modifie pas ses positions essentielles. Il tient le bolchévisme pour le plus grand des dangers...») Et c'est cette commune position, qui les rapproche évidemment de l'Axe, que mettent en évidence les commentaires des entrevues franco-hispano-portugaises...

POSITIONS

Autres prises de positions : le ministre des Affaires étrangères du Reich accuse formellement son collègue hollandais de 1939 d'avoir voulu favoriser un projet d'attentat contre le chancelier Hitler. Et, par extension, Berlin s'efforce de démontrer au peuple hollandais qu'il était doté d'un gouvernement incapable. Après Quisling, en Norvège, s'agit-il de préparer la voie au chef national-socialiste hollandais Mussert ?

— Voici enfin comment un journal viennois officieux précise la position du Reich à l'égard de la Turquie :

« 1. Le partenaire économique naturel de la Turquie est la nouvelle Europe organisée par l'Allemagne. En temps normaux, l'Angleterre et les Etats-Unis n'apparaissent pas comme les clients du marché turc, tandis que la production turque dans son ensemble peut être acquise par l'Europe.

2. La Turquie, en tant que puissance européenne, ne peut aucunement se désintéresser du sort de l'Europe. Si la Turquie manifeste son intérêt au nouvel ordre européen et le prouve par des faits, il n'y a aucun obstacle pour qu'elle n'y participe pas.

3. L'Allemagne reconnaît la position de la Turquie en Europe et la mission de la Turquie comme gardienne des Détroits.

4. L'Allemagne libère l'Europe, et partant la Turquie, d'une pression moscovite d'un siècle.

5. L'Allemagne reconnaît entièrement la révolution nationale du grand Kemal. Entre l'Allemagne et la Turquie, une vieille amitié a subsisté et aucune divergence ne les sépare actuellement. »

Nouvelles étrangères

L'ouverture du procès de Riom

Trois journalistes blessés

Aujourd'hui, peu après le dîner, s'est ouvert en France le grand procès de Riom au cours duquel seront jugés les responsables de la défaite. Juste avant l'ouverture du procès, MM. Daladier, Blum, Guy la Chambre, Jacomet et le général Gamelin ont été transférés du domaine de Bourassol à la maison d'arrêts de Riom.

La Cour suprême de justice est prête à ouvrir les débats. Tous les témoins, au nombre de 207, furent cités.

Le travail de préparation fut considérable puisque le dossier ne compte pas moins de cent mille pages. Les audiences auront lieu les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h. 30 à 18 h., les témoins défilant par tranches successives pour éviter un embouteillage.

On a appris, hier, que l'aménagement intérieur de la cour de justice ne permettra pas que l'assistance voie le visage des inculpés. Ceux-ci seront assis devant les juges et tourneront le dos au public.

Des mesures de surveillance ont été prises aux abords de la petite ville, et, depuis hier, il est rigoureusement interdit de demeurer plus de 24 heures à Riom sauf permis de séjour spécial.

On sait, de plus, que certaines séances auront lieu à huis clos. Les avocats possédant tous les dossiers arrivèrent et se sont déjà entretenus avec le président Caous.

Demain, le rideau se lèvera sur un drame de l'Histoire de France.

Le procès de Riom ne provoque pas un grand intérêt à Berlin ; on n'attribue guère d'importance non plus au fait que MM. Blum et Daladier refuseraient de reconnaître la compétence de la Cour suprême. Ce qui importe, dit-on, c'est de savoir comment M. Daladier en est venu à déclarer la guerre à l'Allemagne, de savoir aussi dans quelle mesure les ministres français dépendaient à ce moment-là de l'Angleterre, quelles promesses Londres leur avait faites et quelles pressions étaient exercées, en particulier, sur M. Paul Reynaud. On souligne encore que les dirigeants français de cette époque avaient connaissance de l'accord franco-allemand de décembre 1938 et savaient donc que le gouvernement de Berlin était prêt à s'entendre avec Paris.

Trois journalistes étrangers rentrant de Riom ont été blessés. La voiture officielle de l'agence du ministère de l'information a heurté un arbre. Les trois journalistes blessés sont : M. Vaucher, de la « Gazette de Lausanne », M. Lauzing Warren, du « New-York Times » et M. L.-M. Most, de l'Associated Press.

Quant à M. Konnertz, de l'Agence D. N. B., il est indemne.

—o—

Les échappés de Singapour

Vingt officiers britanniques qui s'échappèrent de Singapour après que la décision de se rendre eut été prise, mais avant qu'elle eut été notifiée aux Japonais, arrivèrent à Batavia dans un auto-yacht long de 10 mètres, qu'ils maintenaient prêt pour une telle éventualité. Le petit bateau partit de Singapour pendant la nuit à la voile. Arrivés au delà des îles qu'ils savaient occupées par les Japonais, ils firent marcher le moteur et se dirigèrent vers le sud en s'orientant par la Croix du Sud, pendant les heures nocturnes. On ne les inquiéta pas même au moment où ils traversèrent les communications principales des forces japonaises qui investissaient Palembang. Les officiers arrivèrent à Batavia après un voyage de deux jours et demi.

—o—

Un curieux procès à Londres

Le duc de Hamilton avait intenté aux chefs communistes Harry Pollitt et Bramley et à d'autres personnes un procès en diffamation pour avoir publié un article en insinuant que le duc avait comploté, avec les ennemis de la Grande-Bretagne, du fait que lorsque Rudolf Hess atterrit en Ecosse, en mai 1941, il avait demandé aussitôt à entrer en contact avec lui.

Ce procès est venu mercredi devant un tribunal de Londres. L'avocat du duc a rappelé que son client servit pendant quatorze ans dans la R. A. F. avant la guerre et qu'il se rengagea dans l'aviation lorsque le conflit éclata en septembre 1939. Il fit valoir que le duc ne rencontra jamais Rudolf Hess, et ne correspondit pas avec lui ou à son sujet.

Le duc était de service lorsque l'avion de Rudolf Hess tomba en Ecosse. Au cours de l'audience de mercredi, le duc de Hamilton a fait savoir qu'il était disposé à accepter des excuses et le versement d'une indemnité. Harry Pollitt a déclaré n'être pour rien dans la préparation et la publication de l'article faisant l'objet de la plainte. Le duc a accepté cette déclaration.

Les prédications de Carême à Notre-Dame de Paris

Le R. P. Panici, qui fut appelé, l'an dernier, à prêcher pour la première fois le Carême dans la chaire de Notre-Dame, continuera, cette année, sa prédication. Il y a un an, ses prédications portaient le titre général : « Le Christ et la grandeur ». Cette année, elles s'intituleront : « Le Christ et l'ordre ».

J'ai voulu, a-t-il dit ce soir aux journalistes, montrer en 1941, que le Christ exalte la grandeur humaine. C'est notre âme et notre intelligence, notre volonté libre qu'il a exaltées ainsi que notre destinée, nos relations avec Dieu et avec les hommes. Je vais maintenant parler de l'enseignement du Christ quant à l'ordre.

Mes conférences de cette année sont intimement liées à celles de l'an dernier. Je traiterai, pour commencer, des formes trompeuses de l'ordre. N'importe quel système peut se présenter sous ce vocable. L'ordre véritable, c'est celui qui vient du Christ, source et chef-d'œuvre de l'ordre surnaturel. C'est lui qui nous dicte notre conduite à l'égard de l'ordre en même temps qu'il permet de réaliser l'ordre naturel.

Précisant sa pensée, le R. P. Panici insiste sur le fait que l'ordre apporté par le Christ peut seul être considéré comme authentique et solide. En résumé, à l'heure où s'organise un monde nouveau, le R. P. Panici s'efforcera de démontrer qu'il ne pourra s'établir et durer que dans la mesure où il sera conforme aux enseignements du Christ.

—o—

Un volé devient le complice de ses voleurs

La police d'Ivry, près de Paris, arrêtait et conduisait au commissariat d'Ivry deux cambrioleurs, les nommés Mercier et Munier qui détenaient non seulement des passe-partout et des pinces coupantes, attirail de tout bon cambrioleur qui se respecte, mais encore des feuilles de tickets de pain contenues dans un portefeuille au nom de Paul Ribes, boucher à Ivry.

Le portefeuille allait être rapporté à M. Ribes, lorsque le commissaire d'Ivry vit arriver à son bureau le boucher lui-même qui venait déposer une plainte.

— On m'a volé cette nuit deux demi-veaux et quelque 200 kg. de bœuf, déclara M. Ribes.

— On vous a également volé des tickets de pain et voici probablement les voleurs, dit le commissaire.

Il lui présenta les deux bandits. Mais quelle ne fut pas la surprise de l'officier de police lorsque les voleurs, ayant consenti à reconnaître leur larcin, y compris le vol de la viande, déclarèrent que M. Ribes avait été tout récemment leur complice dans une autre affaire de vol.

— La semaine dernière, il nous a acheté des chevaux volés et les a débités pour du bœuf, dirent Mercier et Munier sans rire.

Les précisions qu'ils apportèrent furent convaincantes. Ribes avait acquis à bas prix deux superbes hongres estimés à 124,000, les avait abattus à une semaine d'intervalle et réalisé grâce aux bandits une appréciable fortune.

Les trois compères seront jugés ensemble.

—o—

Un jeune homme décapite sa bienfaitrice

A Bourigeoles, près de Limoux, France, un jeune homme de 24 ans, orphelin, qui avait été recueilli, il y a trois ans, par la famille Vic, habitant le village, a décapité d'un coup de serpe, Mme Baptistine Vic, âgée de 38 ans, pendant qu'elle cousait au coin du feu.

Mme Vic a été tuée sur le coup.

L'assassin, qui avait pris la fuite dans la campagne, a été arrêté mardi matin ; il va être soumis à bref délai à un examen mental.

La victime était la fille du chef de famille qui hébergeait le meurtrier.

—o—

Une épouse irascible fracture d'un coup de balai le crâne de son conjoint

M. F. Delcourt, de Saint-Gilles-du-Gard, près de Nîmes, avait à répondre devant le tribunal correctionnel de Nîmes d'un délit de chasse. Comme il s'apprêtait à prendre le train pour comparaître devant les juges, sa femme prétendit l'accompagner. M. Delcourt refusa ; une dispute s'ensuivit et, à bout d'arguments, Catherine Delcourt, née Wagner, assena sur son mari un coup de manche à balai qui détermina une fracture de la boîte cranienne.

Arrêtée, Mme Delcourt a été transférée à Nîmes et écrouée sous l'inculpation de blessures volontaires.

Nouvelles suisses

Le départ d'un attaché militaire

On écrit de Berne à la « Gazette de Lausanne » :

« Nous apprenons que le colonel Gabriel Chauvin, attaché militaire français à Berne, quittera la Suisse au mois de mars afin d'aller prendre en France le commandement d'une unité. C'est pour satisfaire aux exigences de sa carrière militaire que cet officier de valeur se démet du poste diplomatique qu'il occupait chez nous depuis l'automne 1940. Homme affable et fort cultivé, grand ami de notre pays qu'il connaît bien et depuis longtemps, son départ sera vivement regretté par tous ceux qui, dans la ville fédérale, ont le privilège de le connaître. »

—o—

Le danger des armes à feu dans les mains des jeunes gens

Un apprenti, âgé de 18 ans, Robert Fischer, habitant Rekingen, Argovie, manipulait un revolver, lorsqu'un coup partit soudainement et atteignit le jeune homme à la tête. La jeune victime est décédée des suites de ses blessures lors de son transport à l'hôpital.

—o—

Un accident en gare de Lausanne

Un accident est survenu hier soir en gare de Lausanne. A 20 h. 15 environ, M. Beck, 28 ans, célibataire, employé des C. F. F., domicilié au Closelet, à Lausanne, travaillait à la manœuvre en gare. En cours d'opération, et pour une cause encore inconnue, M. Beck fit un faux pas ou glissa. Son pied s'engagea sur le rail et une rame de wagons lui sectionna les orteils du pied droit.

Il fut aussitôt secouru par des hommes d'équipe et transporté à l'infirmerie de la gare, où l'ambulance de la Croix-Rouge vaudoise vint le chercher pour le mener à l'Hôpital cantonal. L'état du malheureux est grave.

—o—

Un enfant met le feu à un immeuble en jouant avec les allumettes

A Schinznach-les-Bains, un jeune garçon, âgé de 6 ans, jouant dans les combles d'une maison avec une bougie, mit le feu à celle-là qui brûla complètement. Les habitants eurent juste le temps de se sauver, sans rien pouvoir emporter avec eux. La maison était assurée pour une somme de 35,000 francs.

—o—

L'élection complémentaire de Bâle-Campagne

On mande de Liestal que l'assemblée des délégués du parti radical-démocratique de Bâle-Campagne, réunie mardi soir à Muttenz, a pris position pour le second tour de scrutin des élections complémentaires du Conseil d'Etat et après une ample discussion, a décidé par 46 voix contre 2, de maintenir la candidature du Dr Hans Gürtler.

Pour le second tour de scrutin de dimanche prochain, les trois candidats du premier tour seront de nouveau en liste.

—o—

Le manque d'eau : lessives interdites

Sur les monts de Buttes, Neuchâtel, les puits sont à sec et la plupart des agriculteurs sont obligés de descendre au village pour s'approvisionner en eau.

Le manque d'eau n'a jamais été si fort à la montagne.

— Du Locle, on mande que le débit des sources ayant baissé ces derniers jours dans une proportion considérable, à la suite de la sécheresse — la plus forte que l'on ait enregistrée depuis qu'existe le service des eaux — les autorités ont décidé de sévères restrictions de la consommation d'eau.

Les lessives sont interdites jusqu'à nouvel avis, de même que l'écoulement d'eau continu pour n'importe quel usage et l'emploi de l'eau comme force motrice.

La consommation de l'eau dans les ménages sera réduite au strict minimum et, le cas échéant, arrêtée de 19 heures à 6 heures du matin.

—o—

Qui sera président de la ville de Zurich ?

Une nouvelle assemblée des délégués du parti radical de la ville de Zurich a désigné M. Erwin Stirnemann, conseiller municipal, comme candidat à la présidence de la ville.

Poignée de petits faits

✶ Trois loups affamés apparurent mardi après-midi dans le village de Aguaye, Espagne, semant la terreur parmi la population. Attaqués par les gardes civils, les loups se précipitèrent sur eux blessant légèrement le caporal qui les commandait. Ce n'est qu'après une longue battue que les trois bêtes furent tuées.

✶ Les funérailles de M. Sotomatsu Kato, ambassadeur du Japon en France, ont été célébrées mercredi à Vichy, en présence de l'amiral Darlan, du nonce apostolique, du corps diplomatique et de nombreuses personnalités. On remarquait également la présence du général Oshima, ambassadeur du Japon à Berlin.

✶ La corporation anglaise de navigation aérienne « British Overseas Airways » annonce qu'un de ses avions a été perdu et que neuf personnes ont péri au cours de l'accident.

✶ La commission de la marine du Sénat américain a approuvé à l'unanimité le projet d'enquête parlementaire sur les causes de l'incendie du « Normandie ». L'enquête déterminera si le sinistre est dû à une négligence ou à un acte de sabotage.

7 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Noémi Bon-Cœur

— Tu n'es qu'une idéaliste, lança Mlle Samarès.

Son frère, lui, se hâta de riposter :

— Pour moi, je vous l'avoue, je suis heureux surtout lorsque je possède une certitude et ne saurais me contenter d'un vague espoir. Mes rêves ont une forme tangible, je les bâtis pour ainsi dire, à portée de ma main, afin de saisir la réalité, dès qu'elle se présente. C'est sans doute moins romantique, mais plus sage.

— Vous avez peut-être raison, dit Noémi, en égrenant un rire perlé, qui se communiqua à toute l'assistance. St tu nous faisais un peu de musique ? demanda-t-elle presque aussitôt après, à son amie, dans le but de détourner un entretien gênant.

— Bonne idée, approuva Mme Camelade. Cela vaudra mieux que de discuter sur des points où l'on ne saurait se mettre d'accord.

Sans se faire prier, Marthe s'approcha d'un vieil Erard, dont le clavier d'ivoire jauni dormait ordinairement, durant les absences de la fille du logis. Elle joua, de mémoire, des fragments de Fidelio, de Beethoven. Son jeu était net, souple, brillant. Il n'y manquait qu'un peu de nuances.

Pendant ce temps, son frère furetait dans un casier placé à côté et en retirait une partition qu'il lui présenta, dès qu'elle eut plaqué ses derniers accords.

— Mireille ! à la bonne heure !... Voilà ce qui convient à une Provençale, retour d'exil, qui veut chanter sa joie. N'est-ce pas, Madame Camelade, nous écouterons avec plaisir votre petite-fille ?

— Moi ! fit Mlle Bervil, en un geste de recul. J'ai si peu de voix, vous le savez bien.

— Un filet, disait notre professeur, jadis, mais cela suffit.

— Le filet d'argent de la source ne nous plaît-il pas cent fois plus que le torrent aux ondes tumultueuses ? ajouta, d'un ton gracieux, Philippe, en prenant familièrement le coude de la jeune fille, pour la mener près du piano.

— Lui !... il ne demandera pas mieux que de t'aider, va, pitchoun, dit d'un air attendri, l'aïeule, avec un coup d'œil significatif lancé au docteur. Il n'est peut-être pas le torrent, non, mais le fleuve tranquille, bienfaisant, limpide. Sois sans crainte.

Noémi songea en elle-même, que cela avait bien l'air d'une conspiration ourdie à son insu. Ses sourcils se froncèrent un peu, malgré elle. Elle s'abstint de laisser paraître son humeur.

Et le duo merveilleux commença.

Monsieur Samarès, avec l'intention évidente d'incarner Vincent, dit, d'une voix vibrante d'émotion, d'une belle voix grave, harmonieuse, aux inflexions d'une infinie douceur, son amour à la Mireille que son cœur avait élue, depuis bien des années. Son regard accompagnant la mélodie, parla un langage plus éloquent encore, de sorte que, timide et tremblante, la petite source parut se perdre dans le fleuve impétueux. Toutefois, relevant ses paupières chastement abaissées, sous les feux que dardaient les yeux du jeune homme, Noémi recouvra ses moyens, dans le dialogue des amoureux :

— Non, non, je me fais hirondelle
Et je m'envole à tire d'aile.
— Tu peux aller aux bois, saulette.
Adieu donc, fuis à perdre haleine,
Pauvre oiselet,
L'oiseleur te prendra sans peine à son filet...
— C'est en vain que tu me crois prise,
Je suis nuage
— Et moi la brise,
Je t'emporte dans un rayon.
— Je suis le bluet qu sommeille,
Dans le sillon.
— Pour t'avoir, je me fais abeille,
Ou papillon.
— Le cloître enfin m'ouvre ses portes.
— Je suis le missel que tu portes.
C'est moi qui te consolerai.
— Si tu me suis au monastère,
Là, je mourrai.
— Alors, je me ferai la terre
Et je t'aurai.

La petite voix légèrement voilée du début s'était éclaircie soudain et avait pris une ampleur inattendue. Le front de Mlle Bervil s'était revêtu de la couleur des roses pourprées, qui mouraient dans la jardinière de cuivre. Le mouvement décidé de sa tête dressée sur son cou svelte, les mains qui s'agitaient, tout en elle, avait pris part à sa défense, contre l'assaut imprévu de Philippe, en qui l'on sentait une passion sincère.

Madame Camelade et Marthe souriaient au rêve commun, en un accord tacite. Leurs âmes simples s'ouvraient naturellement, au grand bonheur qui planait sur eux tous, au bonheur qui semblait si proche et si certain.

(A suivre.)

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

★ Le bateau bulgare « Rodnik » a heurté un bloc de glace dans la Mer Noire, au large de Podna, et a sombré. L'équipage s'est sauvé à bord des chaloupes et a débarqué à l'entrée du Bosphore.

★ La chaussure traditionnelle des Peaux-Rouges s'appelle mocassin. Elle est faite de peaux d'élan et de caribou, et les artistes peaux-rouges s'éventuent, comme les brodeuses arabes avec leurs babouches, à en faire de vrais objets d'art. Ils sont garnis de fourrures et de perles, et les élégantes Canadiennes peuvent les utiliser comme pantoufles.

Nouvelles locales

Nomination ecclésiastique

Par décision de Son Excellence Mgr l'Evêque de Sion, Monsieur le Révérend Abbé Conrad Venetz, remplaçant du recteur de Geschinen, est nommé curé d'Embd.

L'enlaidissement du pays

Dans la « Gazette de Lausanne » d'hier jeudi, M. Charles Gos, le beau chantre de nos Alpes et de notre canton, rend ainsi hommage à nos autorités :

« Conscient du danger que couraient les plus belles vallées alpestres par suite de l'emploi abusif de ce métal comme toiture, et par cette atteinte à l'esthétique le risque de voir s'altérer le sens des valeurs spirituelles chez l'individu comme dans la communauté, le Conseil d'Etat du canton du Valais, par une mesure énergique qui l'honore grandement, vient de prescrire que **dorénavant l'utilisation de la tôle en tant que toiture serait totalement interdite sur toute l'étendue de son territoire.** On ne saurait assez louer ce geste et admirer la fermeté d'une telle décision.

Il n'est pas question de revenir ici sur des considérations d'ordre sentimental ou esthétique, tous les truismes, tous les arguments à ce sujet ont été exposés. La question ayant été entendue, l'intérêt du problème se déplace pour se reporter sur les faits révélés par l'enquête officielle, lesquels ne laissent pas d'être singulièrement captivants.

La réaction intelligente des autorités cantonales valaisannes aux doléances qu'élevèrent de partout — tant en Suisse qu'à l'étranger — les admirateurs des beautés de la nature alpestre, est extrêmement intéressante d'un point de vue psychologique et politique. Elle démontre avec éclat la vigueur de nos institutions cantonales en même temps que leur claire lucidité, et la volonté nette de barrer la route à l'enlaidissement systématique de la terre natale sous de fallacieux prétextes quels qu'ils soient. Sauf erreur, le Conseil d'Etat du Valais est le premier en Suisse qui, dans ce domaine (le toit de tôle), en agissant contre le relâchement du goût et l'indifférence des habitants, ait en même temps qu'il protège la nature, édicté une mesure de redressement aussi vigoureuse. Un tel acte ne passera pas inaperçu du reste de la Suisse. Dans de nombreux cantons où la tôle fait rage, les autorités assistent passivement à ce spectacle désolant. A qui le tour de suivre l'exemple admirable donné par le Valais ? »

Le disparu de Savièse

Les personnes qui seraient en mesure de donner des renseignements sur la disparition du nommé JOLLIEN Henri, 1902, originaire de Savièse, domicilié à Vuisse/Savièse, agriculteur, disparu depuis le 7 février 1942, sont priées de se présenter au Bureau soussigné ou à la Caserne de la Gendarmerie de Sion.

En particulier, nous prions la personne qui, en date du 7 février vers 21-21 h. 30, consommait avec le disparu au Café des Mayennets à Sion, de bien vouloir se présenter à notre office.

Le Commandant de la Police cantonale du Valais.

Les prix de la viande de porc

Le contrôle fédéral des prix a augmenté les prix fixés à fin juin 1941 en ce qui concerne la viande de porc fumée et salée et les saucisses à base de viande de porc. Nous citons les prix de détail nets suivants (impôt sur le chiffre d'affaires non compris) :

Côtelettes fumées par kg. Fr. 6.60, côtelettes salées Fr. 6 ; lard (poitrine de porc) fumé, avec or, Fr. 7 ; lard (poitrine de porc) fumé sans os, Fr. 7.20 ; lard fumé de campagne, Fr. 8 ; lard (poitrine de porc) Fr. 6.40.

Ces prescriptions disent encore que jusqu'à nouvel ordre les prix actuels du lard séché, dur (Hobelspeck) et de la viande de porc séchée à l'air demeurent inchangés, ainsi que d'une manière générale, les prix actuels des saucisses. Les prix des viandes fumées non énumérées ci-dessus peuvent être augmentés de 10 % au plus.

La protection des chatons de saule et de noisetier

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation lance un appel à l'ensemble de la population et la prie, cette année, de protéger de façon spéciale, les chatons de saule et de noisetier et d'expliquer à la jeunesse, notamment, les dommages qui peuvent être causés dans ce domaine par un manque de discipline. On rappelle à ce sujet que les chatons de saule et de noisetier sont, lorsqu'ils sont en fleurs, presque aussi nécessaires à la nourriture de printemps des colonies d'abeilles que le sucre.

Les patrouilles de la chance sur la neige

La course aux billets est devenue un épisode classique des derniers tirages de la Loterie romande. C'est à qui se précipitera pour tenter d'obtenir une parcelle de chance à la minute ultime, alors qu'il était si simple et si facile de prévoir et d'agir quand l'éventaire était au complet...

Cela provoqua en Valais particulièrement l'un ou l'autre incident curieux. Ainsi, les dépositaires de certains villages, assez importants mais écartés, téléphonèrent un jour ou deux avant le tirage au siège central de Sion : « Nous n'avons plus de billets. Vite ! Envoyez-en ! » C'était malheureusement plus facile à dire qu'à faire. La neige était tombée en telles quantités que les routes obstruées retardaient l'arrivée des courriers. Il fallait donc aviser. C'est alors que fut décidé d'organiser le ravitaillement des dépositaires éloignés à ski et qu'on vit s'éloigner sur la neige haute les patrouilles de la chance... Elles quittèrent la vallée, gravirent les hauteurs et finirent par arriver à destination avec le chargement attendu... Le village perdu sous la neige avait eu ses billets !

On ne dit pas si l'un ou l'autre des acheteurs de la dernière heure a gagné le gros lot. Mais ce que l'on peut préciser, c'est que cette fois-ci, le gros lot fut touché par cinquièmes séparés, contrairement à la tranche précédente, où un veinard intégral avait acheté un entier !

Economiser du café et du sucre !

Un complément du café à recommander est **Sykos du curé Künzlé.**

Ce produit se distingue par une forte teneur en extrait, d'où son rendement extrêmement profitable qui permet d'en user avec ménagement, quitte à augmenter la dose s'il s'agit d'épargner du sucre, car Sykos en contient passablement.

D'après la qualité du produit, et en comparaison avec d'autres articles du même genre, le prix de 55 cts par paquet est tout particulièrement avantageux.

Sykos était déjà apprécié, avant la guerre, par bon nombre de nos ménagères, et le chiffre de ses adeptes va croissant.

Traitement d'hiver des arbres fruitiers

Les travaux aux arbres fruitiers subissent un retard considérable en raison du froid et de la neige. Comme la taille n'a été effectuée que dans une minime proportion, il est à craindre que le traitement d'hiver ne soit exécuté trop tard, et les agriculteurs savent que, plus ce traitement est fait tard, vers le débourrement, moins il est efficace. Contre chenilles et pucerons, le traitement d'hiver au carbolineum doit se faire aussi vite que possible, seulement contre l'anthonome du pommier il se fera, suivant les régions, fin mars et avril.

Préparer pulvérisateurs et produits, organiser ces traitements d'hiver jusque dans les détails et les exécuter dès que possible durant une journée sans gel. Travailler systématiquement, traiter à fond branche par branche, ceci exige moins de matériel et de temps et donne de meilleurs résultats.

Station cantonale d'Entomologie :
Dr Clausen.

La nouvelle comète peut être aperçue chaque soir près de la chevelure de Bérénice

Les astronomes ont pu étudier la nouvelle comète récemment découverte en Suisse.

Il s'agit d'une comète de septième grandeur, presque visible à l'œil nu chaque soir vers 21 heures. Elle est placée non loin de la chevelure de Bérénice.

Cours de fromagerie 1942

Par suite du très grand nombre d'inscriptions, le cours de fromagerie a dû être dédoublé. 19 élèves des districts du Centre suivent actuellement le cours qui leur est donné à la nouvelle laiterie Centrale de Chamoson. Ce cours se terminera ce 20 février.

Un deuxième cours débutera le 24 février prochain à la Laiterie Centrale de Monthey qui possède de nouvelles installations. Ce cours est destiné spécialement aux élèves des districts d'Entremont, Martigny, St-Maurice et Monthey. Délai d'inscription pour les élèves non encore inscrits : 22 février. Les intéressés recevront des indications précises en temps voulu.

Station laitière cantonale :
J. Ph. Stoeckli.

MARTIGNY. — Permis de pêche. — La délivrance des permis de pêche pour les canaux de la F. C. V. P. A. du district de Martigny se fera par les soins de M. Marius Roduit, magasin sur la Place à Riddes.

MONTHEY. — Au Pensionnat St-Joseph. — Corr. — Dimanche et mardi, à l'occasion de Carnaval et selon une tradition chère au cœur des pensionnaires et de leurs parents, une matinée théâtrale a réuni tout ce monde dans la salle des séances du Pensionnat.

Les nombreuses productions données firent la joie des petits et des grands et tous en gardèrent le meilleur souvenir.

— Cours de fromagerie. — Un cours de fromagerie aura lieu à Monthey, à la Laiterie Centrale, du 24 février au 24 mars.

— A la fabrication de pierres scientifiques H. Djevahirdjan S. A. — Le personnel de bureau et les ouvriers de la fabrique de pierres scientifiques H. Djevahirdjan S. A. viennent de recevoir une allocation spéciale de vie chère, laquelle s'ajoute aux augmentations précédemment accordées pour le même motif.

Ce geste de compréhension sociale a été approuvé comme il convient des bénéficiaires.

NOES. — Corr. — La petite Thérèse de l'Enfant Jésus travaille bien au développement de son culte afin d'avoir par là l'occasion de jeter ses roses bénies sur la terre. C'est bien elle qui nous a envoyé un prêtre dévoué en la personne du Rd Melaughlin. Et maintenant on ne se sent plus délaissé. La cloche tinte tous les jours pour la messe matinale. La fréquentation des sacrements est très réjouissante. Chaque dimanche sermon et messe chantée, par le peuple. C'est vraiment une vie paroissiale qui vient de commencer.

Souhaitons au plus vite la création d'une halte des C. F. F. à Noës, privé même de la voiture postale. Alors les pèlerins s'achemineront les dimanches et en semaine, vers ce sanctuaire béni et recueilleront les grâces demandées par l'intercession de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus.

AUX GIETTES
Dimanche 22 février
CONCOURS DE SKI
organisé par le SKI-CLUB de ST-MAURICE
DESCENTE ET SLALOM

AVIS
Je soussigné, HENRI POLLY avise la population de Fully et des environs de l'ouverture d'un
Bureau d'Architecte à FULLY
bâtiment de la Poste, Buthey
PLANS - EXPERTISES et TAXATIONS

PEUPLIERS
TILLEULS, ORMES, ERABLES, AULNES, PLATANES, HETRES, qualifiés pour la fabrication de placage, achètent
JAGO-WERKE S. A.
Fabrique de panneaux forts
ERMATINGEN (Tg.)
Tél. 52.58.

FABRIQUE DE CERCUEILS
Dépôt des Pompes funèbres générales S. A. dans le canton du Valais
Sion : Jules PASSERINI Tél 2.13.62
St-Maurice : Albert DIRAC, Téléphone 2.19
Monthey : Ch. COTTET, Téléphone 60.03
Sierre : Joseph AMOOS, Téléphone 51.016
Martigny : Phil. ITEN, Téléphone 61.146
Saxon : Gust. MAYENCOURT
Montana : J. CLAUSEN, Téléphone 5.22.87
Brigue : M. BRUNNER, Téléphone 43

Nous envoyons à choix : Bonnes **montres poche** et **montres-bracelets,** dames et messieurs, 10, 15, 16 rubis. **Fr. 18.—, 26.—, 32.—, 39.— à 500.—,** avec bonne garantie.
Montres étanches et chronographes
Montres de poche pour forts travaux
Fr. 8.—, 15.—, 24.—, 32.—, etc.
TOUTES RÉPARATIONS
GRANDE MAISON DE CONFIANCE
F. Célest. BEUCHAT, Delémont 1 (J. b.)

REMORQUE 5 tonnes
sur bandages, ainsi que bascule arrière pour camion 5 t., à vendre à conditions avantageuses.
S'adresser Antonioli frères, entrepreneurs, à Lausanne.

On cherche un
VACHER
pour troupeau de 15 à 20 vaches.
Se présenter à l'Abbaye de Salaz s. Bex.

Bonnes occasions
Lits Louis XV, bon crin, 150 fr. Armoires 70 fr. Commodes 40 fr. Lavabos marbre 20 fr. Tables de nuit 10 fr. Tables rondes 10 fr. Buffets de cuisine 45 fr. Lits en fer complets 75 fr. Duvets 25 fr. Armoires à glace 110 fr. Canapés 50 fr. Secrétaires 65 fr. Potagers, calorifères. Complets pour messieurs, habits en tous genres pantalons, vestes, manteaux, chaussures et Couvertures. — Bas prix.
A. DELALOYE, Meubles, La Batteuse, Martigny-Bourg.

COMPRESSEURS
électriques 2100 et 2800 L/m. à vendre d'occasion.
S'adr. Antonioli frères, entrepreneurs, Lausanne.

Jeune fille
de cuisine est demandée. Gage Fr. 60.— par mois.
Café du Tilleul, Dardagny près Genève.

EFFEUILLEUSES
On cherche 3 bonnes effeuilleuses. Gage Fr. 140.—.
S'adresser Cruchon Frères, Viticulteurs, Lonay s. Morges (Vaud).

Laborantine
cherche occupation en Valais chez médecin ou dentiste. Entrée de suite ou à convenir.
Offres écrites sous chiffre P. 1779 S. à Publicitas, Sion.

On cherche une
jeune fille
connaissant le service de table et de café.
Offres avec certificats et photo au Nouvelliste sous X. 3378.

On cherche **JEUNE FILLE** sérieuse et très habile comme cuisinière
bonne à tout faire
Offres avec certificats à Mme Ulrich E., Sion.

A vendre un
jeu de quilles
moderne en très bon état.
S'adresser chez Udrisard, Café, Sion.

On demande
BONNE à tout faire
pour ménage soigné de 2 personnes. Entrée mars-avril.
Mme Mottier, notaire, Av. Nestlé 16, Montreux.

CEINTURES
enveloppantes ventrières, pr grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer genre désiré.
Rt. Michel, spécialiste, 3, M[illegible]

Commerçants !
Avez-vous songé que, si le nom de votre maison avait paru à cette place, des milliers de lecteurs l'auraient vu ?

Dons reçus pour l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, à Noës

Joséphine Ballet, St-Léonard fr. 5.— ; P. P., Sierre 20 ; Anonyme, Ardon 5 ; Anonyme, Chamoson 20 ; Gilberte Terrettaz, Levron 15 ; Anonyme, Sion 20 ; Mathilde Oggier, Uvrier 5 ; Gaillard, Sion 20 ; Vve Rausis, Martigny-Croix 5.

A tous merci de la part de St-Thérèse. Mais une reconnaissance spéciale au généreux donateur de Granges pour un magnifique ostensoir.

A la T. R. Mère Vicaire Congrégation Ste-Croix Ingenbohl pour le don de deux belles chasubles.

Que St-Thérèse de l'Enfant Jésus récompense les généreux donateurs. Compte de chèques II c 679.

Profession pour nos jeunes filles

Au moment où la petite fille arrive à l'âge de 15 ans après avoir suivi avec succès l'école primaire, puis les cours ménagers, pour les parents se pose la brûlante question de l'avenir de leur enfant. Elle voudrait compléter sa formation, faire des études, mais dans la plupart des professions il y a pléthore de personnel. Anxieux, les parents retournent le problème dans tous les sens sans trouver une solution satisfaisante et finalement la fillette reste à la maison.

Aussi, les pères et mères soucieux de l'avenir de leurs enfants, auront-ils lu avec plaisir l'avis paru dans la presse annonçant que le Département de l'Instruction publique recrutera, au moment des examens d'entrée à l'école normale, des jeunes filles qui seront formées en vue de l'enseignement ménager. Là au moins il n'y a pas d'encombrement, l'enseignement ménager est appelé à un très grand développement dans le canton ; aujourd'hui, tout le monde en reconnaît l'utilité.

Dans un avenir plus ou moins rapproché chaque commune aura son école ou son cours ménager. Pour réaliser ce vaste programme il faudra des maîtresses et de nombreuses maîtresses.

Les parents dont les enfants manifestent du goût pour cet enseignement, seront donc bien inspirés en les envoyant à l'école ménagère ; ces jeunes filles deviendront de bonnes maîtresses et plus tard d'excellentes épouses et mères de famille.

SION. — Un skieur blessé. — Un employé de l'Hôtel de la Gare, à Sion, M. Schmidt-Halter, âgé de 23 ans, faisait du ski dans la région de Champlan, quand il fit une mauvaise chute et se fractura un pied. On a dû le transporter à l'hôpital régional.

Chronique sportive

FOOTBALL

La Coupe de Suisse

Le temps paraît maintenant plus favorable, aussi peut-on penser que les rencontres déjà plusieurs fois renvoyées pourront enfin se disputer dimanche.

Le Championnat suisse

On annonce également en **Première Ligue**, les matches Derendingen-Urania et Boujean-Berne.

Le concours de ski des Giettes

La lutte s'annonce serrée pour dimanche. Le challenge des Giettes sera attribué définitivement cette année. Ce sera ou Oscar Andenmatten de Saas-Fee qui vient de se classer brillamment aux courses valaisannes, ou Louis Deléglise de Verbier, ce patrouilleur de la fameuse équipe d'Albano Droz et des frères Crettex, qui a remporté dimanche à Bretaye la course des 45 km. de la Brigade.

Ledit challenge a déjà été détenu 2 fois par les 2 coureurs, mais il est très possible qu'un « outsider » vienne troubler la fête...

Quant au challenge de la ville de St-Maurice, — réservé au coureur de la localité le mieux classé — c'est Georges Gallay qui en est le détenteur. Alors que les années précédentes, il n'était pas inquiété, il n'en sera plus de même cette année. Là aussi on assistera à un beau duel.

Le bal du Ski-Club du Coteau

Le 15 février 1942 restera une date importante dans les annales de notre petite société ; ce fut en effet une belle et bonne journée où tous les amis et sympathisants du Ski-Club du Coteau se sont donné rendez-vous au Café Jordan pour rire un brin et du même coup apporter leur précieux appui aux jeunes skieurs de Choëx.

Les amateurs de danse n'ont certainement pas été déçus car ils en ont eu à cœur joie jusqu'à l'heure trop vite arrivée de la fermeture.

Le Ski-Club du Coteau se fait un devoir de remercier bien sincèrement la population amie qui, si nombreuse, a répondu à son appel et qui a fait un accueil encore jamais égalé à nos jolies petites vendeuses.

Cette journée est d'autant plus encourageante que nos amis Gérard Udriot et J.-Pierre Voisin se sont classés respectivement 1er et 3me Juniors valaisans au concours de l'Association romande des Groupes de Ski du C. A. S., à Champéry.

De plus, au concours de Chemex, notre sympathique Aloïs Caillet-Bois est sorti 1er junior au combiné, descente et slalom.

Voilà un beau succès de plus à l'actif de ce petit groupement de notre Coteau de Choëx.

Match annuel du Club le « Muveran », Leytron

Les vasseurs du « Muveran » ont terminé leur grand concours annuel au Café des Carrières. Voici les résultats :

Premier prix : Max Desfayes, 98 points ; deuxième prix : Maxime Martinet, 94 points ; troisième prix : Jules Mabillard, ex-aequo : Robert Buchard et Martin Devayes, 90 points ; sixième prix : Farnand Clousix.

Deux prix de consolation ont été décernés à Luc Rott et Zimé Roduit, cafetier et boucher a Leytron.

M. D.

L'ouverture du procès de Riom

L'acte d'accusation

L'interrogatoire des accusés

RIOM, 19 février. (Havas-Ofi). — Dès avant 10 heures un cortège de cinq voitures venant de Bourassol arrive devant la maison d'arrêts de Riom, tandis que des barrages étaient établis dans les rues voisines. MM. Daladier, Blum, Jacomet, Guy La Chambre et Gamelin en descendent et furent rapidement conduits en cellules en attendant l'ouverture des débats fixés à 13 h. 30.

Le Palais de justice connaît une grande animation. Toutes les issues sont gardées. Y pénètrent seulement les personnes qui assisteront aux débats.

A 13 h. 15, les inculpés quittent la maison d'arrêts pour se rendre dans une pièce réservée près de la salle d'audience.

La Cour fait son entrée à 13 h. 32. Une minute plus tard, le président P. Caous déclare l'audience ouverte. Le greffier Jardel se lève aussitôt et donne lecture de l'ordre de mise en accusation daté du 28 octobre 1941.

Les principaux attendus motivant l'inculpation reposent sur le fait que le 3 septembre 1939, date de l'ouverture des hostilités entre la France et l'Allemagne, la France était loin d'être prête.

C'était l'insuffisance sur toute la ligne.

Aussi, M. Edouard Daladier, ministre de la guerre d'alors est-il accusé de coupable impéritie et d'avoir fait aux Chambres et aux Commissions parlementaires des déclarations inexactes au sujet de la préparation militaire ;

aussi Léon Blum est-il accusé d'avoir compromis la défense nationale par l'application qu'il fit de la législation du travail : loi de 40 heures, grèves ;

aussi le général Gamelin est-il accusé d'avoir fait preuve d'impéritie à l'instruction de l'armée, de ne pas avoir exercé l'action lui appartenant en vue d'assurer la fabrication des armements nécessaires, de n'avoir pas fait remédier à l'insuffisance des effets d'habillement et d'équipement, de n'avoir pas assuré la préparation de la mobilisation industrielle, d'avoir, au cours des hostilités, fait adopter une organisation défectueuse du haut commandement ;

aussi Pierre Cot est-il accusé de grave impéritie dans la constitution de l'armée aérienne où tout était à vau-l'eau ;

aussi Guy La Chambre est-il accusé d'avoir par sa faiblesse devant l'agitation révolutionnaire aggravé l'insuffisance de la production de nos usines, d'avoir, à de nombreuses reprises, par des présentations artificieuses des résultats de la production, endormi la vigilance des organismes chargés d'assurer la préparation de la défense nationale ou de contrôler l'exécution des moyens propres à la réaliser ;

aussi le contrôleur Jacomet est-il accusé d'avoir fait preuve d'impéritie dans l'exécution des marchés de guerre et la surveillance de la fabrication des armements, dans la préparation de la mobilisation industrielle et dans l'application de la loi sur la nationalisation des industries de guerre, d'avoir montré une faiblesse excessive à l'égard de l'agitation révolutionnaire, toléré ou même favorisé l'action des syndicats illégaux et ordonné la réintégration dans les usines de nombreux fauteurs de troubles ;

enfin, du point de vue général, Daladier, le général Gamelin et Guy La Chambre d'avoir, onze jours avant les hostilités, fourni des renseignements erronés aux chefs militaires, assurant que l'armée française était prête.

Ce sont de ces graves accusations que les accusés ont à répondre.

Cette lecture a été écoutée par l'assistance dans le plus grand silence. Après la lecture de l'arrêt, le président Caous procède à l'interrogatoire d'identité des inculpés.

Dès la fin de cet interrogatoire, le général Gamelin demande la parole pour présenter sa défense. Le général Gamelin dit qu'à plusieurs reprises il envisagea de donner sa démission mais qu'il estima de son devoir de rester à la tête de l'armée. Le général Gamelin termine son bref exposé en disant qu'il estima de son devoir dans l'intérêt du pays et de l'armée de garder le silence.

Me Arrmal, un des avocats du général Gamelin, met en cause le gouvernement débile qui, avait en mains les destinées du pays. Il dit que ce serait injuste de faire supporter à un seul homme, le général Gamelin, la responsabilité du désastre qui s'est abattu sur la France.

Le second avocat de Gamelin, Me Puntous prend alors la parole disant que le silence de l'ancien généralissime n'est dû qu'à l'esprit de sacrifice de Gamelin qui entend couvrir ses subordonnés, « le désordre essentiel de la démocratie » est le vrai responsable des événements.

Peu après 14 heures, le second avocat du général Gamelin termine son instruction faisant confiance à la justice « haute et droite et à l'histoire. »

M. Léon Blum décline ensuite son identité et manifeste immédiatement sa surprise de la décision du général Gamelin d'observer le silence au cours du procès. Il déclare à ce sujet : « Avant même que le procès commence c'est un abîme béant qui s'ouvre devant nous. Non seulement les dépositions et confrontations furent condamnées au huis clos, mais aujourd'hui Gamelin n'est plus présent aux débats puisqu'il devient personnage muet ». M. Blum accuse avec véhémence le général Gamelin d'être le principal responsable de la défaite.

Il dit que lui et ses co-inculpés comparaissent devant la Cour en contradiction avec les principes mêmes de justice et de confiance humaine, condamnés d'avance par une sentence injuste de l'Etat basée sur l'avis de conseillers politiques. Il déclare que la Cour veut rejeter le témoignage de l'armée alors que la responsabilité du commandement est écrasante quels que soient le matériel, l'équipement et le moral de cette armée. M. Blum met en doute l'indépendance de la Cour qui est en réalité dessaisie de son futur verdict. Malgré tout, dit-il, nous devons engager la lutte. Nous ferons jaillir toute la vérité des débats qui vont s'ouvrir. M. Blum s'étonne de l'absence de Reynaud et de Mandel. Ce n'est pas le procès de la France qu'il faut faire, mais celui d'un régime « La République ».

A 14 h. 49, le président suspend la séance.

L'audience reprend à 15 h. 35. Le procureur Cassagnau prend la parole pour affirmer le caractère légal de la Constitution de la Cour suprême.

A 15 h. 45, Me Ribet prend la parole, suivi de M. Daladier. M. Daladier déclare que c'est l'Allemagne qui avant tout exigea le procès des prétendus coupables de la guerre. Il dit espérer qu'au cours de ce procès, on verra comment, quand et par qui la France fut trahie.

Le président Caous menace de prononcer le huis clos à deux reprises si M. Daladier continue à mettre en cause l'Allemagne.

Les responsables de la défaite sont les chefs militaires, affirme encore M. Daladier.

Me Ribet dépose ses conclusions disant que la Cour ne peut pas continuer à siéger légalement.

Le président lève l'audience à 16 h. 35.

Les plans de guerre en gestation

MOSCOU, 19 février. — En dépit du froid très vif, de violents combats se déroulent sur tout le Front de Russie. De part et d'autre, l'usure du matériel est grande.

Entre Viasma et Smolensk de grandes réserves russes et allemandes sont engagées dans des combats acharnés.

Les pertes vont en augmentant considérablement de part et d'autre et la violence des opérations actuelles est illustrée par le communiqué officiel soviétique de minuit, qui annonce qu'au cours de ces opérations, huit localités ont été reconquises et que douze soldats allemands seulement ont été faits prisonniers. La situation est si peu claire qu'aucun rapport détaillé ne peut être donné. Plusieurs localités ont changé de mains pendant la journée et il est possible que des troupes blindées allemandes aient pu réoccuper du terrain perdu.

Sur le front de Leningrad, les Russes ont amené des canons sur voie ferrée qui bombardent les positions germano-finlandaises à l'ouest du lac Ladoga. La garnison de Leningrad a été renforcée et réapprovisionnée.

Plus au Sud, les troupes du général Merezkov ont atteint une ligne allant de Veliki-Luki à Newel. Cette colonne opère dans le dos des troupes allemandes qui se trouvent le long du canal du Dniepr au Lovat.

* * *

LONDRES, 19 février. — A présent que Singapour est tombée, tout semble indiquer que la campagne d'Orient se déroulera éventuellement dans l'Inde et en Australie.

Sa mise à exécution vise incontestablement à l'isolement de la Chine, mais aussi à la pénétration dans l'Inde.

Des forces chinoises tentent maintenant d'avancer vers l'importante base nippone de Tchiengmai, en Thaïlande, située à 90 km. de la frontière de Birmanie. Les opérations des Chinois se déroulent avec l'appui des plus puissantes formations de bombardiers et de chasseurs de la R. A. F. qui aient opéré jusqu'ici en Birmanie. Tchiengmai est la deuxième ville de Thaïlande, et le quartier général de deux brigades de parachutistes japonais.

Simultanément, il s'agit de procéder, quelque part dans le Pacifique, à un rassemblement des forces navales alliées, qui, au moment propice, porteront un coup terrible aux Japonais.

A ce sujet, certains commentateurs navals font observer que, malgré leur série extraordinaire de succès, rappelant par leur rapidité les victoires allemandes de 1940 en Europe, du Nord-Ouest et de l'Ouest, les Japonais ne pourraient être absolument certains de leurs conquêtes que s'ils disposaient de forces navales mobiles les mettant totalement à l'abri d'un contre-coup allié. Or, si l'on tient compte du fait que depuis deux mois ils ont perdu environ un cinquième de leurs forces navales alors qu'ils n'ont jamais encore affronté les flottes anglo-américano-hollandaises, on est apparemment fondé à dire que leur succès demande encore à être consolidé.

* * *

LONDRES, 19 février. — La situation en Libye demeure très confuse. Les derniers communiqués parlent d'un recul singulier du général Rommel. Il y a quelques jours celui-ci s'était remis en marche vers l'est puis brusquement il avait fait demi-tour. On dit maintenant que son mouvement en arrière, effectué sans qu'il ait été à aucun moment en contact avec les forces britanniques, l'a ramené plus loin que son point de départ. La seule explication de cette manœuvre est peut-être qu'il ne dispose pas actuellement du soutien aérien sur lequel il comptait et qui est indispensable pour affronter les armées impériales.

Un engagement important paraît imminent.

Les préfets de France prêtent serment

VICHY, 19 février. (Havas-Ofi). — Les préfets de France ont prêté jeudi matin serment de fidélité au Maréchal Pétain.

La cérémonie se déroula à 11 heures dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville réunissant pour la première fois 17 préfets régionaux, 17 préfets délégués et 87 préfets départementaux.

VICHY, 19 février. — Prononçant une allocution à la cérémonie à laquelle assistait également le gouverneur général Chatel ainsi que les résidents généraux en Tunisie et au Maroc, le Maréchal Pétain a déclaré notamment : Il m'est infiniment agréable d'avoir la certitude que la Métropole et l'Empire sont entièrement derrière nous et apportent leur fidélité, leur confiance et leur ardeur à servir.

M. Etienne Horthy nommé remplaçant du Régent de Hongrie

BUDAPEST, 19 février. (MTI) — Les deux Chambres du parlement se sont réunies, jeudi matin, en séance commune solennelle pour élire Etienne de Horthy, fils aîné de l'amiral Horthy, en qualité de remplaçant du Régent. La séance a eu lieu dans la salle de la Coupole du palais du parlement et à part les membres du gouvernement, on notait la présence de nombreux membres du corps diplomatique et de nombreuses personnalités dirigeantes du pays.

Le comte Szechenyi, président du Sénat, qui a présidé l'assemblée, a constaté la présence de 203 membres du Sénat et de 280 députés de la Chambre, soit plus des 4/5mes des membres du Parlement. L'élection du remplaçant du régent était le seul objet à l'ordre du jour. Le président a constaté que le vote nominal n'a pas été proposé et il a déclaré qu'Etienne de Horthy, seul candidat, était élu à l'unanimité remplaçant du régent.

La séance a été ensuite suspendue pour confirmation de l'élection par le régent.

Le Régent a prêté serment et pris immédiatement possession de sa nouvelle charge.

La cinquième colonne aux Etats-Unis

WASHINGTON, 19 février. (Ag.) — La Chambre des représentants a ordonné qu'une somme de 300,000 dollars, prise sur les crédits du département de justice pour l'année commençant en juillet prochain, soit allouée pour mener les enquêtes nécessaires sur les activités japonaises et autres sur la côte occidentale. Cette décision a été prise à l'unanimité. Le représentant de Californie a attiré l'attention sur l'activité de la cinquième colonne en Californie. Le raid de police contre les Japonais dans la région de Santa Maria a amené l'arresttion de 150 sujets nippons. 50 autres arrestations sont attendues. Des informations disant que les Japonais avaient lâché des pigeons-voyageurs amenèrent les autorités de Los Angeles à ordonner l'enregistrement de tous ces pigeons.

Tombé d'un wagon et déchiqueté

OLTEN, 19 février. — Le conducteur Robert Schori, 40 ans, marié, du dépôt d'Olten, a été victime jeudi soir, dans des circonstances non encore éclaircies, d'un accident survenu dans le tunnel de base d'Hauenstein. Ne le voyant pas arriver avec son train à Olten, on fit des recherches dans le tunnel et l'on découvrit le corps déchiqueté couché entre les rails. On suppose que Schori sera tombé d'un wagon en accomplissant son travail et aura été écrasé par le convoi.